

Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 23 février 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (14)

Collation3 p. (365r, 366r, 367v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 23 février 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47603>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[23 février 1874](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin avertit son fils Émile qu'Amédée Moret va lui envoyer les brochures promises par Ernest Leroux, qu'il lui demande de distribuer avec prudence. Godin demande à son fils Émile d'informer Antoine Pernin qu'une lettre à son sujet lui a été écrite par la maison Chevrier, Laurent et fils à Chalon-sur-Saône. Sur le compte d'Alfred Denisart, sur son jardin à céder en partie à Duplaquet et sur ses jalousies.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Jardins](#), [Livres](#)

Personnes citées

- [Chevrier, Laurent et fils](#)
- [Denisart, Alfred](#)
- [Duplaquet \[monsieur\]](#)
- [Leroux, Ernest \(1847-1917\)](#)
- [Moret, Amédée \(1839-1891\)](#)
- [Pernin, Antoine](#)

Lieux cités [Chalon-sur-Saône \(Saône-et-Loire\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 23 janvier 71

Mon cher Emile,

Ce sais que tu dois recevoir
d'Amérique un paquet contenant
les brochures que M. Ernest
Leroux t'a promises, et dans
tous les cas, un certain nombre
de discours prononcés à la
Chambre et d'autres brochures
que tu feras distribuer
avec prudence; toutes ces
brochures coûteront 16 francs,
et tu auras seulement le
port à payer. Il est probable
que tu pourras les donner
à 10 centimes à ceux qui se
chargent prudemment d'en
faire la distribution. Tu
pourras les donner plus re-

mais il y aurait à craindre
qu'on n'en abuse et qu'on
n'en tire point parti.

— Dais à M. Perrin que
la lettre qui m'a été écrite
à son sujet vient de la
maison chevrier - Laurent
et fils à Châlon sur Saône.

— Je te renvoie ci-inclus le
détail que M^e Denisart m'a
envoyé de son compte. Il me
pose la question de savoir
si on lui fera grâce des
heures qu'il a manquées,
il est bien naturel qu'on
les lui retienne puisqu'il
compte toutes les heures
qu'il a faites en plus.

Quant à son jardin, je
t'ai dit de donner à Duplaquer
une part attenante aux autres,
le reste nous restera ; si
M^e Denisart a quelque

produit légumier, et en telle
partie comme il l'entendre
mais il ne faudrait pas q
cela s'étende à aucune pla
tation d'arbres ou d'arbustes.

tu vérifieras le compte
ci-joint afin de voir si il n
a aucune difficulté à régler
comme je le dis.

des jalousies, si il les
laisse, ne peuvent être en
lui plus de la moitié
plus courant; quant à la
peine, je la réglerai l'in
de ces jours, quand j'aura
 pris un parti au sujet de
tout le personnel, et je te
en ferai compte ensuite.

Bien à toi

Godin